



Le 12 décembre 2020

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 10 DÉCEMBRE 2020

1

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Christine LAZARINI qui donne procuration à Dominique BARNÉOUD
- Serge THIVOLLE qui donne procuration à Pascal MARFOURE

SECRÉTAIRE : Florent LONGIS

I- APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2020

⇒ A l'unanimité

II – COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux donnent connaissance aux membres de l'assemblée des réunions et rencontres auxquelles ils ont participé entre le 13 novembre et le 10 décembre 2020.

III – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES A L'UNANIMITÉ

- Délibération sollicitant Madame la Préfète pour l'obtention d'une autorisation de défrichage dans le cadre de la réalisation du Bike Parc en rive gauche de la Durance au droit du stade de slalom.
- Décision modificative budgétaire numéro 3.
- Délibérations sollicitant l'aide financière de l'État (DETR, DSIL, Plan de Relance), de la Région, du Département et de l'Agence de l'Eau dans le cadre des programmes suivants :
 - Travaux d'aménagement du stade d'eau vive,
 - Renforcement adduction d'eau potable quartier Bessée Haute,
 - Sécurisation école de La Bessée,
 - Travaux d'aménagement de l'école de La Bessée.

- Délibération fixant à 4 le nombre de membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.).
- Élection des membres élus pour siéger au Conseil d'administration du C.C.A.S. (*Carine QUILICI – Dominique BARNÉOUD – Florent LONGIS – Rémi ROUX*)
- Délibération sollicitant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) afin d'obtenir un agrément au titre de l'engagement de la commune dans le dispositif du Service Civique.
- Délibération décidant l'annulation de tous les titres de recettes émis en 2020 pour l'occupation précaire par les commerçants du domaine public communal en raison de la crise sanitaire actuelle et des fermetures qui leur ont été imposées par le Gouvernement.
- Délibération autorisant le remboursement des frais de déplacements et de séjours des conseillers municipaux.
- Délibération autorisant la cession de 9 m² de terrain déclassé à Monsieur Christian THOREAU.
- Délibération validant les modalités d'organisation du concours de décorations de Noël (2020).
- Délibération s'opposant à la fermeture de la Trésorerie des communes du canton de L'Argentière-La Bessée.

A la demande du Trésor Public :

- Délibération validant la remise des pénalités appliquées à l'entreprise ALLAMANNO dans le cadre du marché de travaux de réduction des fuites d'eau (tronçon entre le Pont du Sapey et le réservoir des Groslières).